

Grâce aux écoliers suisses...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **84 (1975)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Ces minois heureux sont ceux des premiers passagers de l'Autocar pour handicapés de la Croix-Rouge Jeunesse: 20 enfants soignés à l'époque à l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande, à Lausanne. Certains n'avaient pas quitté leur chambre depuis des mois. Devenus grands, voire adultes, se souviennent-ils aujourd'hui de cette belle journée du 16 juin 1965?

(Photo CRS)

Grâce aux écoliers suisses...

Le 14 octobre 1975, une petite manifestation organisée à Delémont, dans le cadre du Comptoir local où le service Croix-Rouge Jeunesse s'est présenté aux visiteurs, a marqué le 10^e anniversaire du premier Autocar pour handicapés. Un anniversaire quelque peu retardé en fait, puisque ce premier «Car de l'Amitié» fit sa sortie inaugurale le 16 juin 1965, à Lausanne, avec un groupe d'enfants soignés à l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande.

Depuis lors, il a fait des milliers d'heureux, soit les quelque 33 500 passagers de tout âge qui, en dix ans, ont pu bénéficier d'une sortie à son bord.

Vu le succès qu'eut d'emblée ce véhicule spécialement conçu et aménagé pour transporter des handicapés – il est même possible d'y installer des invalides couchés qui, grâce aux dimensions exceptionnelles des fenêtres, peuvent jouir aussi du paysage – et les demandes de plus en plus nombreuses dont il faisait l'objet, la décision fut prise, en 1968, de construire un deuxième autocar pour handicapés, plus petit et par là plus maniable sur les routes de montagne. Ce deuxième autocar, ou le «Petit frère» fut inauguré en septembre 1972.

L'un et l'autre ont été offerts à la Croix-

Rouge suisse par les écoliers de tout le pays. Pourquoi? Comment?

Nous sommes en 1963, la Croix-Rouge célèbre son centenaire. Au mois d'octobre, le professeur F. T. Wahlen, alors conseiller fédéral, lance un appel radiodiffusé à la jeunesse scolaire de toute la Suisse, invitant écoliers et écolières à recueillir de maintes façons les fonds requis pour l'achat d'un autocar pour handicapés construit «sur mesure». Cet autocar représentera le «cadeau d'anniversaire» fait par la jeunesse scolaire suisse à sa Croix-Rouge nationale. L'on demandait aux jeunes de ne pas se contenter de solliciter l'aide de leurs parents, mais bien de faire quelque chose par eux-mêmes pour réunir la somme voulue. La réponse ne se fit point attendre: en huit semaines, 215 000 francs déjà avaient été recueillis. Certaines classes envoyaient 15 francs, d'autres 500 francs, résultats «d'initiatives spéciales» (telles que ventes d'objets fabriqués par les enfants eux-mêmes, tombolas, représentations théâtrales, campagnes de tout genre). De mois en mois et «d'initiative spéciale» en «initiative spéciale», c'est une somme de 600 000 francs qui fut réunie au total.

Entre 1963 et 1972, les écoliers suisses ont recueilli au total Fr. 743 518.74, mon-

tant qui non seulement a permis d'acquiescer les deux autocars désormais en service, mais de couvrir jusqu'à fin 1972 les frais d'exploitation et d'entretien des véhicules qui se montent à environ 150 000 francs par an.

Dès 1973, la Croix-Rouge suisse assume elle-même ces dépenses d'exploitation et d'entretien dont une partie est couverte par les contributions des parrainages «Autocars pour handicapés» qu'elle a introduits il y a trois ans.

Les autocars voyagent dans tout le pays, à raison de 8 à 9 mois par an. Ils sont mis à la disposition des sections de la Croix-Rouge suisse qui à leur tour offrent des possibilités d'excursions à des homes, des établissements médico-sociaux, des groupements divers. Dans la mesure du possible l'on demande encore aux écoliers de s'intéresser à «leurs» Cars en organisant de petites réceptions à l'intention de leurs passagers.

Alors que le premier dispose de 19 fauteuils roulants mobiles et de 4 sièges fixes pour les accompagnants, le second, lui, ne dispose pas de fauteuils roulants. Les passagers peuvent donc y être installés dans leur propre chaise. Il offre de la place à 14 ou 15 passagers, selon la disposition des sièges.